



HAUTE AUTORITE POUR LA TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE

Paris, le 5 mai 2014

Publication à venir des déclarations des membres du Gouvernement

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique a reçu l'ensemble des déclarations de situation patrimoniale et d'intérêts des membres du Gouvernement de Manuel Valls.

Comme le prévoit le décret du 23 décembre 2013, ces déclarations seront diffusées sur le site internet de la Haute Autorité, site indépendant des sites du Gouvernement.

L'analyse de ces déclarations est actuellement en cours, conformément aux dispositions du règlement général de la Haute autorité.

L'objectif de la Haute Autorité est de mettre en ligne l'ensemble de ces déclarations dans la deuxième quinzaine du mois de juin afin de permettre, conformément à la volonté du législateur, aux citoyens d'être acteurs de la transparence de la vie publique.

Contact presse : Yann Adusei – 01.72.60.58.71 - contact.presse@hatvp.fr